

LE TAUCH

Infos Pratiques

Distance	11,5 km
Durée (moyenne)	02h45
Niveau	Difficile
Dénivelé	320 m D+
Départ	MAISONS
Typologie	boucle
Balisage	Blanc et rouge GR
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Depuis le panneau de départ situé sur le parking à l'entrée du village de Maisons., descendez au plan d'eau en suivant les balises jaunes et prenez sa rive droite.

Étape 2 - Laissez le chemin qui longe le lac et prenez celui qui grimpe à droite. Vous le suivez pendant 1 km environ.

Étape 3 - Au croisement, prendre à gauche, un peu plus loin vous apercevrez la bergerie de Montrouch (Mont Rouge, car masse de roches ferrugineuses) sur votre droite. Vous évoluez sur un chemin jusqu'à un second croisement où vous prendrez encore à gauche. Quelques foulées plus tard, à la patte d'oie, empruntez le raidillon à droite. De beaux panoramas sur la chaîne des Pyrénées s'offrent à vous. La piste continue à grimper, suivez-la un moment pour prendre ensuite un sentier monotrace sur la droite qui part en sous-bois (une croix jaune vous indique de quitter la piste). Vous évoluez maintenant sur les contreforts du Mont Tauch. Plusieurs belles montées et quelques faux plats à travers les chênes vous amènent jusqu'au croisement avec le GR36.

Étape 4 - Au croisement avec le GR36, prenez-le à gauche en direction de Maisons et suivez-le jusqu'à la route, vous arriver au Col de Ferréol.

Étape 5 - Au col, à l'intersection des routes D39 et D123, prendre direction de Maisons sur 50m puis le GR36 qui part à droite (Balises Blanc/Rouge) suivez-le jusqu'à retrouver la route, vous la prenez à gauche sur 30m pour récupérer le GR qui part sur la droite et qui vous ramènera au plan d'eau.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-tauch/>